Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-112_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 06 juillet 2026

Service référent : Secrétariat général

Objet : Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

L'An deux mil vingt-six, le 06 juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni à l'Espace Louison Bobet en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Jean-Pierre BOUTAUD, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : Mme Marie-Hélène BERTRAND, M. Pierre-Yves ROSTREN

Représentés : M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-112_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 06 juillet 2026
Délibération n°112/2026

Service référent : Secrétariat général

Objet : Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Rapporteur : Monsieur Patrick LE ROUX, Le Maire,

Finances

27/04/2026 - Arrêté modificatif régie de recettes médiathèque : paiements par encaissement en numéraire, chèques bancaires, cartes bancaires.
28/04/2026 - Arrêté modificatif régie d'avances cinéma, paiement par cartes bancaires ou espèces.
03/06/2026 - Arrêté modificatif tarifs 2026 : A partir du 15 juin, les tarifs de stationnement de Port Maria sont modifiés afin de pouvoir accueillir des véhicules en long séjour ainsi que les tarifs de cinéma (tarif normal 10€, carte abonnement 68 €, renouvellement carte 67 €).

Conventions :

Le parking de la Petite Vitesse est mis à disposition de la SNCF du 1er septembre 2026 au 13 juin 2027 pour déposer des matériaux dans le cadre des travaux de régénération de la ligne Auray-Quiberon. Une redevance équivalente aux 3 trimestres de location du parking de la Résistance a été convenue, les 2 parkings étant payants. **SNCF** **13 620 €**

Concessions cimetières

N°3006	ASCAP 56	212,00 €
N°3007	LECOMTE Nadine	386,00 €
N°3008	POL Françoise	386,00 €
N°3009	LETEXIER Micheline	386,00 €
N°3010	BELZ Jean-Michel	320,00 €
N°3011	FENTON Gisèle	212,00 €

Bail

29/06/2026 Révision de Bail de M. NOYON (dermatologue) dans le local partagé du 1er étage de la Maison de Santé. L'occupation de M. NOYON passant d'un mi-temps à 1 journée par semaine.
NOYON Vincent **104,36/mois**

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-112_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

29/06/2026 Création d'un nouveau bail pour Mme RIVIER BILLOT (sage-femme) qui occupe désormais le local partagé du 1er étage de la Maison de Santé, deux demi-journées par semaine. Il reste ainsi 3 jours disponibles par semaine dans ce bureau, pour des professionnels de santé ne nécessitant pas de trop de matériel. **RIVIER BILLOT Hélène 104,36/mois**

Contentieux

15/02/2026-La ville de Quiberon a saisi le Tribunal judiciaire, en référé, afin que soit désigné un expert judiciaire afin qu'il détermine les travaux à réaliser, par la copropriété, pour mettre fin aux non-conformités de l'établissement la galerie de la plage.

19/06/2026-La ville de Quiberon saisit le Tribunal judiciaire, en référé, contre les Consorts BIOULAC pour ordonner le retrait d'un cabanon en bois construit, de manière irrégulière, sur un terrain classé en espaces naturels.

24/06/2025-Mrs DEVAUX et BOURVA ont introduit une requête devant le TA contre le permis de construire délivré par la Commune le 07/02/2025 à la société Promobaie pour un projet de 4 maisons, situé 45 rue de Port Haliguen.

A Quiberon, le 07 juillet 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026
Classification actes : FINANCES – 7.1 _DIVERS

Publié le 08 juillet 2026

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-112_2026-DE